



Arrêté municipal AMPS 24-DST-142 – PROROGATION AMPS 24-DST-094

PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT
Occupation du domaine public

PORT DU GRAND LARGE

Le Maire de la Commune des Ponts-de-Cé, vice-président d'Angers Loire Métropole,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions des articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 ;

Vu le code de la Route ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 13 novembre 2017 approuvant le règlement de voirie de la Communauté Urbaine applicable au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu les dispositions de l'arrêté municipal 24-DST-094 du 29 mars 2024 portant permis de stationnement, du 8 avril au 6 mai 2024 inclus, dans le cadre des travaux de ravalement de façade d'une maison d'habitation au numéro 19 de la voie, réalisés par l'entreprise AJILIT sise Frémoulin – 49140 VILLEVEQUE, ces travaux requérant l'installation d'un échafaudage sur pieds sur trottoir ;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre les travaux jusqu'au 13 mai 2024 inclus en raison des contraintes techniques rencontrées sur le chantier et de proroger le permis de stationnement délivré initialement en faveur de l'entreprise **AJILIT** ;

Arrête :

Article 1 – Les dispositions de l'arrêté 24-DST-094 du 29 mars 2024 **sont prorogées jusqu'au 13 mai 2024 inclus.**

Article 2 – Le bénéficiaire du présent arrêté procédera à son affichage sur le site en complément de l'arrêté 24-DST-094 du 29 mars 2024 de même que son retrait le dernier jour d'intervention avant son départ définitif.

Article 3 – Le présent arrêté sera transmis à l'entreprise AJILIT, ainsi qu'à la Police Municipale de la Ville des Ponts-de-Cé.

Article 4 – Le présent arrêté pourra faire l'objet de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux (2) mois suivant sa notification.

Fait aux Ponts-de-Cé, le 26 avril 2024

Pour le Maire et par délégation,
l'adjoint chargé des travaux,
Robert DESOEUVRE



Signé électroniquement par : Robert Desoeuvre
Date de signature : 26/04/2024
Qualité : Adjoint_R_DESOEUVRE

Hôtel de Ville

7 rue Charles-de-Gaulle
49 130 Les Ponts-de-Cé
Tél. 02 41 79 75 75
mairie@ville-lespontsdece.fr



L'original est signé électroniquement